



DATE DE PUBLICATION : 04 août 2025

La Directrice Régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Délégation de signature donnée par la directrice régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes au directeur départemental du Puy-de-Dôme

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, à **Mme Kathie WERQUIN-WATTEBLED**, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes, le 04 décembre 2023 ;

Délégation permanente est donnée à **M. Jean-Philippe VALENTIN**, directeur départemental du Puy-de-Dôme, et, en cas d'absence ou d'empêchement à **Mme Aurélie MARCHAND**, adjointe au directeur départemental du Puy-de-Dôme, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de Clermont-Ferrand.

M. Jean-Philippe VALENTIN, reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de de Clermont-Ferrand, à l'exception des groupes relevant du pôle de compétence de Lyon.

M. Jean-Philippe VALENTIN peut subdéléguer sa signature aux cadres placés sous son autorité et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des assistants et des opérateurs sur monnaie fiduciaire, placés sous leur autorité et dans la limite des attributions de ces derniers.

Fait à Lyon, le 04 août 2025

Kathie WERQUIN-WATTEBLED